

# Financement de projets de fonds de roulement à l'exportation

Ce programme permet aux entreprises admissibles d'augmenter leurs liquidités pour accroître leurs ventes à l'exportation.

## Cheminement de la demande

### Étape 1

#### Préparation et envoi des documents complets

- Remplir le formulaire « **Demande de garantie** ».
- Transmettre le formulaire « **Demande de garantie** » à Investissement Québec ainsi que les annexes et les documents demandés.  
Sur réception de ces documents, Investissement Québec procède à l'analyse du dossier et à la préparation de la lettre d'offre, le cas échéant.  
Pour accélérer l'analyse de la demande, le formulaire « **Demande de garantie** » peut être envoyé par courriel.
- Le prêteur remplit l'Annexe A et la fait parvenir à Investissement Québec, confirmant son offre de financement.

### Étape 2

#### Revue et signature de la lettre d'offre

- Retourner le document « **Offre de garantie de prêt** » dûment signé et les annexes (autorisations de Revenu Québec ou de l'Agence du revenu du Canada-ARC) à Investissement Québec. Joindre le chèque pour le paiement des honoraires de garantie et de la commission d'engagement.  
Sur réception de ces documents, Investissement Québec envoie le certificat de garantie et l'avis de déboursement/remboursement à l'institution financière.

### Étape 3

#### Encaissement du prêt par l'entreprise

- Le prêteur avance progressivement les fonds jusqu'à concurrence du montant total du prêt autorisé, selon les modalités de l'offre de garantie de prêt.
- Pour le déboursement des derniers 20 % du prêt, transmettre une attestation des vérificateurs ou des déclarations de revenu ainsi que les documents demandés à Investissement Québec.

### Étape 4

#### Remboursement du prêt par l'entreprise

- Revenu Québec et l'ARC transmettent directement les chèques de remboursement des crédits d'impôt à Investissement Québec. Sur réception du chèque, Investissement Québec achemine celui-ci au prêteur, qui procède au remboursement partiel ou complet du prêt. Une copie du chèque est envoyée à l'entreprise.